



université PARIS-SACLAY

PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES, DISCRIMINATIONS, HARCÈLEMENTS, AGISSEMENTS SEXISTES ET SEXUELS (VDHAS) AUPRÈS DES PERSONNELS

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas à l'abri des violences, discriminations, et harcèlements. Consciente de cet enjeu, l'UVSQ tient à affirmer son engagement pour la lutte contre ces phénomènes dont peuvent être victime les personnels, à travers la mise en place d'un dispositif de signalement et de traitement dédié aux personnels. Il existe aussi un dispositif adapté aux étudiants.

L'UVSQ a mis en place un dispositif nouveau externalisé permettant à l'ensemble de ses personnels de bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement menés par des professionnels (psychologues du travail). Les personnes peuvent déclarer, en toute confidentialité, sur la plateforme en ligne du prestataire AD Conseil, toute situation vécue ou constatée relevant des VDHAS. Avec l'accord du déclarant, le signalement peut ensuite être présenté par AD Conseil à la commission d'étude confidentielle VDHAS de l'UVSQ et faire l'objet d'un traitement comme illustré ci-dessous.

VOUS VIVEZ UNE SITUATION DE VDHAS ?

Vous êtes témoin d'une situation gênante ?

Vous avez un doute ?

> [Faites un signalement sur la plateforme en ligne](#)

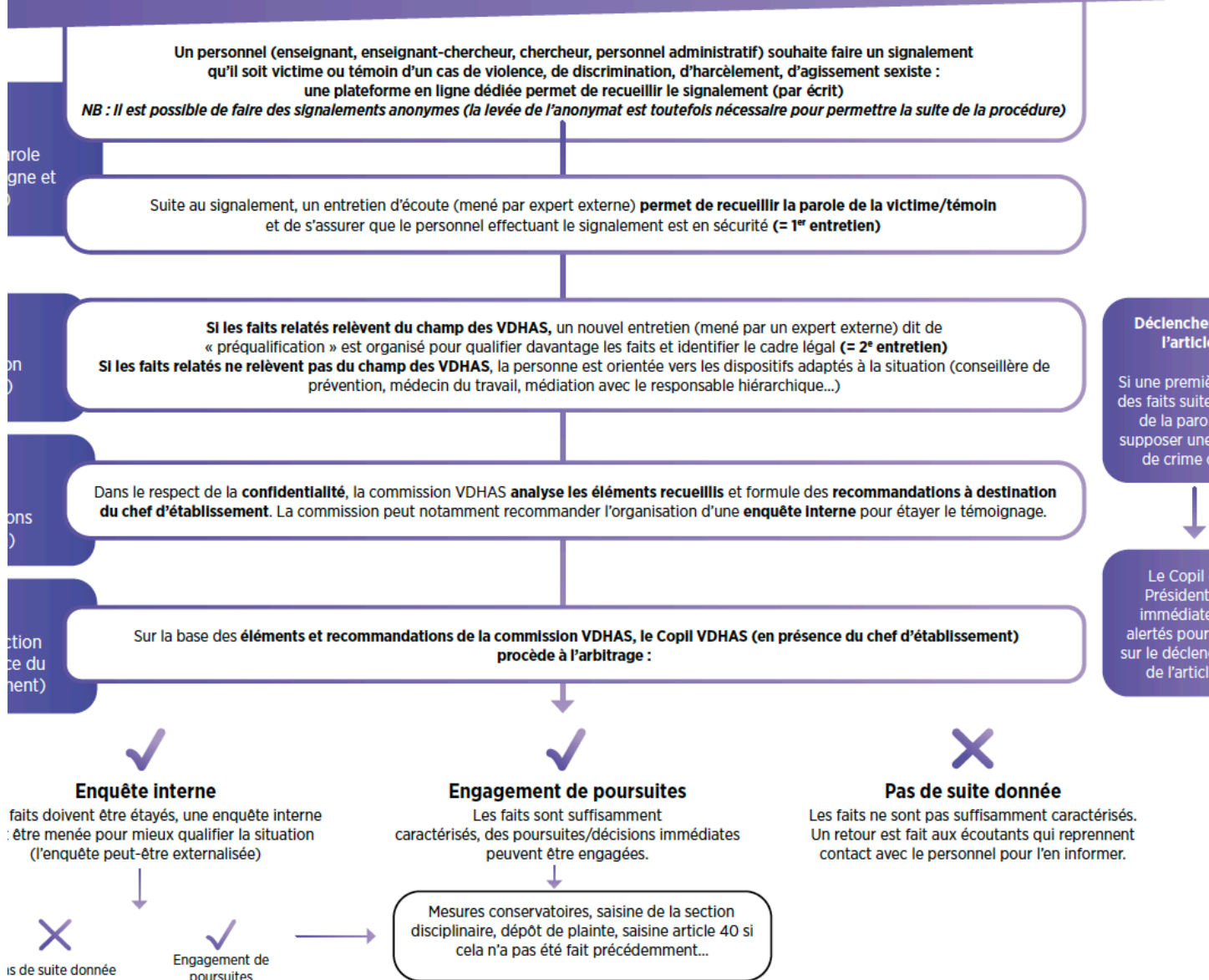
Procédure

télécharger la procédure du dispositif d'écoute (2 pages) - PDF - 105 Ko, PDF">>

télécharger la procédure du dispositif d'écoute (2 pages) - PDF

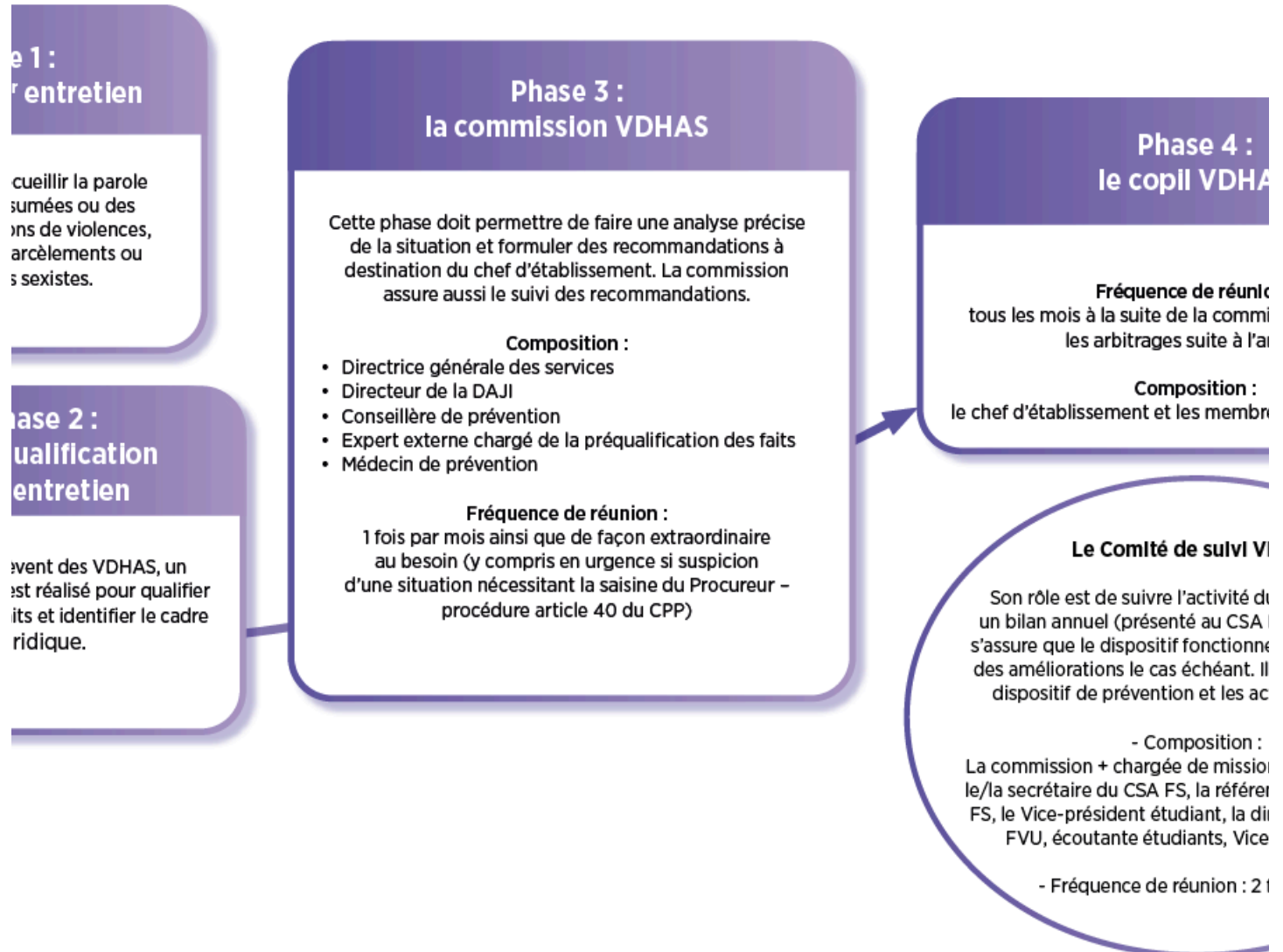
Dispositif d'écoute pour les personnels

Violences Discriminations Harcèlements Agissements Sexistes Sexuels (VDHAS)



Dispositif d'écoute pour les personnels

Discriminations Harcèlements Agissements Sexistes et Sexuels (VDHAS)



Numéros d'appel

Numéros d'appel nationaux et associations

» 114 par SMS

Numéro unique d'appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes étendues aux

» Le numéro vert 08 01 90 19 11

Pour prévenir les violences et éviter de passer à l'acte

» Le site : arretonslesviolences.gouv.fr

personnes qui ne peuvent pas parler sans être entendues et se mettre en danger

» **3919 par téléphone**

Numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...).

» **08 Victimes**

08 842 846 37

Numéro non surtaxé, disponible 7 jours sur 7

» **Défenseur des droits**

09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

» **Site gouvernemental sur le harcèlement sexuel**

www.service-public.fr

» **Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT)**

Permanence téléphonique: 01 45 84 24 24 (du lundi au vendredi, 9h30-15h)

www.avft.org

» **CLASCHEs** (Collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur)
www.clasches.fr

» **119 par téléphone**

Protection de l'enfance, enfance en danger

» **Police**

Contactez le 17

» **SOS Racisme**

Contactez le pôle juridique de SOS Racisme au 01 40 35 36 55

Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h30 à 13h00

<https://sos-racisme.org/racisme-au-quotidien-ce-qui-faut-savoir-pour-se-defendre/>

» **SOS Homophobie**

Ligne d'écoute anonyme : 01 48 06 42 41 (pas d'écoute les jours fériés)

Lundi à vendredi : 18h - 22h / Samedi : 14h - 16h / Dimanche : 18h - 20h

<https://www.sos-homophobie.org/nous-contacter>

» **Ni Pute Ni Soumise**

Accueil et écoute des victimes :

» physiquement, du lundi au vendredi de 10h et 17h, le samedi sur RDV au 80 rue de Paris à Montreuil (métro 9 station Croix de Chaveau sortie place du Marché)

» téléphoniquement tous les jours de 10h à 17h au 09 73 62 97 00

» numériquement tous les jours sur infonpns@gmail.com

<https://npns.eu/>

